



**NATURE
RÉCRÉATION &**

Décembre 2017 - n°4

**REGARD
D'UN EXPERT**

OUTDOOR ET SITUATION DE HANDICAP : LES LIMITES DE L'ACCESSIBILITÉ NE SONT PAS SEULEMENT PHYSIQUES

Historiquement, les «handicapés» ont tout d'abord eu accès à la pratique des activités physiques dans une logique réparatrice en milieu fermé, géré par le secteur médico-social. Puis une logique sportive associative et fédérative se met en place qui propose d'abord des activités qui classiquement se déroulent dans des structures sportives «indoor» (Marcellini, 2005). Ensuite, petit à petit, les portes se sont ouvertes sur l'extérieur et d'autres activités dites de «pleine nature» ont commencé à émerger dans l'offre des activités pour les personnes en situation de handicap (Reichhart, 2008).

Cette dynamique d'extension des activités physiques et des territoires à explorer a généré de multiples questions à propos des aménagements à opérer pour qu'une partie de la population, caractérisée par des difficultés de mouvements pour certains ou de gestion des rapports à l'espace pour d'autres, puisse y avoir accès.

Classiquement, ces questions liées à l'amélioration de l'accessibilité ont donné lieu à des travaux de recherche sur les aménagements architectoniques : comment rendre accessible, les hôtels, les refuges de montagne, les plages, les pistes de ski et autres espaces de pratique? Elles ont aussi généré des questions en termes de management, notamment dans le secteur de tourisme et des loisirs : comment former les équipes qui, dans les hôtels, les stations de ski, les offices du tourisme et autres lieux, accueillent et encadrent ce public et leurs activités de tourisme ou sportives?

Ainsi, principalement dans le secteur des STAPS et dans les filières de formations touristiques, on se pose des questions afin de savoir

Eric DE LÉSÉLEUC
Pr, Université Paris-Lumière
INS HEA, GRHAPES
eric.deleseleuc@inshea.fr

comment développer ce secteur d'activité afin d'en améliorer à la fois l'accessibilité et une certaine viabilité économique. Des guides de bonnes pratiques sont édités, des répertoires de lieux accessibles sont diffusés et des labels de qualités sont définis¹.

Cependant, la question de savoir pourquoi les personnes en situation de handicap, qu'on avait coutume de voir cloîtrer à domicile, au sein des familles, ou dans les institutions spécialisées, revendiquent-elles le droit (depuis quelques décennies) de prendre du plaisir en explorant leurs limites physiques, et de ressentir des émotions dans des pérégrinations en haute montagne, en pleine mer ou sur des continents très éloignés de leur environnement quotidien? D'autant plus qu'on a l'habitude de les caractériser par des incapacités alors même que les activités en question renvoient, dans nos imaginaires, à un dépassement des capacités ordinaires.

Pourtant, les réponses à cette question permettent, dans un premier temps, de donner du sens à une demande d'accessibilité croissante vis-à-vis d'espaces de pratiques qui jusqu'ici étaient réservés à un public pensé comme «valide» et donc, s'il le fallait, à légitimer le travail qui reste à faire pour que les personnes en situation de handicap y aient accès. Dans un deuxième temps, elles permettent de souligner un autre type de barrière à l'accessibilité qui restent encore trop peu explorées ; celle qui est liée à nos imaginaires sociaux.

I. Corps, individualisme et construction identitaire.

La question n'est pas souvent posée, mais les réponses sont aujourd'hui assez communes². Puisque ce numéro de la revue porte principalement sur des activités dites «outdoor», on peut se rappeler que ce type de question s'est déjà posé, par exemple au XVIII^{ème} siècle lorsque des «hurluberlus» se sont mis en tête d'explorer les glaciers alpins et les montagnes en quête de nouvelles sensations. Pourquoi, certains se sont-ils mis en tête de parcourir les espaces de la «Vouivre», l'antichambre des enfers et des lieux que les «locaux» savaient pertinemment être hostiles à toute pérégrination humaine? (Joutard, 1986).

Loin d'être un simple divertissement, Philippe Joutard a montré que la naissance d'un nouveau «terrain de jeu» est liée à l'émergence de nouvelles significations et sensibilités vis-à-vis des mises en jeu du corps confronté à l'adversité de l'inconnu représenté par les espaces montagnards à découvrir et à conquérir.

De l'ascension du Mont Ventoux par les frères Pétrarque, en 1336, à la «première» du Mont Blanc (1786), en passant par celle du Mont

¹ Cf. l'introduction de Frédéric Reichhart de ce numéro thématique.

² Référence est faite ici à l'ensemble des approches sociologiques du corps, du sport de la modernité contemporaine, de la société de la performance, etc. qu'il serait trop long de citer en intégralité. En ce qui concerne l'identité et comment les pratiques quotidiennes (dont les pratiques sportives et de loisirs) participent à la construction des identités individuelles, les deux ouvrages de J.C Kaufmann méritent d'être soulignés.

Aiguille (1492) et par l'affirmation d'un nouveau regard porté sur la montagne par les genevois au 17^{ème} siècle, Philippe Joutard explique comment la montagne devient alors un des lieux de l'expression de la modernité urbaine (de Léséleuc, 1999).

En quatre siècles, les montagnes sont devenues des espaces d'activités dans lesquels les mises en jeux des corps, les confrontations physiques avec les autres et les luttes contre des environnements contraignants permettent à chacun de dessiner une part de son identité individuelle.

Car c'est bien de cela dont il s'agit. Toutes les activités « outdoor », en montagne ou ailleurs, permettent à tous de construire une part de leur individualité (donc de leur identité) dans les sociétés où la performance corporelle est devenue un des marqueurs fondateurs de la participation sociale. Tous ; y compris les personnes dites « en situation de handicap ».

Longtemps, il a été perçu comme évident que certains espaces « dangereux » devaient leur rester fermés et que les « handicapés » devaient cantonner leurs activités physiques dans des lieux préparés, adaptés et « aseptisés ». Mais ils en ont décidé autrement. Depuis quelques décennies, ils revendiquent le droit d'accéder à tous les espaces de toutes les pratiques quelles qu'elles soient. Car, les personnes en situation de handicap sont elles aussi touchées par les processus d'individuation qui marquent les sociétés contemporaines. Pour elles, comme pour tous, les activités corporelles et les mises en scènes du corps sont un des moyens pour construire leur propre identité et pour s'assurer d'une participation sociale positive.

Le fait d'explorer leurs propres limites dans des activités corporelles complexes et d'en retirer des émotions et des affects valorisés dans nos sociétés participent à la construction de leur individualité et à une affirmation de soi. Ainsi, lorsqu'une personne handicapée investit une activité corporelle (ou autre), par exemple lorsqu'elle devient alpiniste, nageur, golfeur, randonneur, spéléologue, etc., elle construit une part de son identité autour de ces activités. Elle attend donc en retour d'être reconnue par ce qui l'identifie ; le fait d'être alpiniste, nageur, golfeur, randonneur, spéléologue, etc.

Or, c'est bien là qu'apparaît un des problèmes auxquels les personnes handicapées sont confrontées aujourd'hui. En effet, l'analyse de la médiatisation de ces personnes montre que ce n'est pas le cas. Le fait d'être en situation de handicap structure avant tout le regard médiatique, quelle que soit l'activité pratiquée.

II. Médias et handicap : une invisibilité sportive et l'« Inspiration Porn ».

Lorsque, au cours d'une enquête sur l'image des sportifs, on interroge une population quelconque à propos de Michael Jordan, de Christopher Froome, de Patrick Edlinger ou de Catherine Destivelle, peu de doutes subsistent quant à leur identité de sportifs de haut niveau. Ils

ont marqué l'histoire de leur activité sportive et sont reconnus comme tel par le grand public. Lorsqu'on les questionne à propos d'Oscar Pistorius ou de Marie-Amélie Le Fur, peu de doutes subsistent quant à l'image que leur renvoie le public. Ce sont des sportifs handicapés qui ont marqué l'histoire... du handicap.

Les analyses des couvertures médiatiques des sportifs handicapés montrent parfaitement ces processus de construction identitaire différenciée. D'une manière générale, ils sont plus infantilisés que les sportifs perçus comme « valides » (c'est-à-dire qu'ils sont plus mis en scène dans des attitudes liées à l'enfance et on les nomme plus par leur prénom ou surnom que les autres). De plus, ils sont plus « trivialisés » que leurs congénères (c'est-à-dire que les discours à leur propos dépeint plus leur vie quotidienne que leur participation sportive. Par exemple, leurs vies familiales, professionnelles ou histoires personnelles sont plus décrites que leurs entraînements, leurs performances ou contre-performances, leur souffrance dans l'effort, voire leurs rapports au dopage).

Un exemple du traitement médiatique à propos d'Oscar Pistorius marque parfaitement ce déplacement du discours qui se focalise sur la dimension du handicap et invisibilise la dimension sportive (Issanchou, 2014 ; de Léséleuc & Issanchou, 2016).

En 2011, il participe au meeting international d'athlétisme de Daegu (Corée du Sud) qui compte pour les classements aux championnats du monde d'athlétisme. Cette épreuve sportive a fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une information sportive sur une chaîne de grande diffusion française. Le document analysé porte sur les quarts de finale du 400 m. et donc sur l'épreuve de sélection pour une participation aux demi-finales. Si l'on se base sur un idéal-type de la couverture médiatique, on attend de cette retransmission télévisée qu'elle mette en scène les dimensions sportives de l'évènement. On s'attend donc que les images et les commentaires se centrent sur les performances des uns et des autres, voire de leur contre-performance, sur leur résultat et, in fine, que soit plus particulièrement mentionnés les quatre athlètes qui seront sélectionnés pour participer à l'épreuve suivante (de Léséleuc, 2015).

Un rapide regard sur les résultats de l'analyse de la vidéo permet de caractériser le traitement médiatique spécifique de cette épreuve sportive dans laquelle concourrait Oscar Pistorius.

La vidéo dure 8 minutes et 10 secondes. Elle a été découpée par plans, du plus au moins large (le plus large montre tous les athlètes, le moins large un seul athlète). Huit coureurs étaient présents et les plans montrant deux, trois et quatre athlètes ont été décomptés en plus des précédents. Les positions au départ de la course sont : Couloir 1 Nery Brenes, Couloir 2 Chris Brown, Couloir 3 Martyn Rooney, Couloir 4 Ahmed Mohamed Al-Merjabi, Couloir 5 Abdou Razack Rabo Samma, Couloir 6 Tony McQuay, Couloir 7 Femi Ogunode, Couloir 8 Oscar Pistorius. Les résultats de la course sont : 1 C. Brown, 2 M. Rooney, 3 O. Pistorius, 4 F. Ogunode, 5 N. Brenes, 6 T. MacQuay, 7 A. Al-Merjabi,

8 A. Rabo Samma. Les quatre premiers arrivés sont sélectionnés pour la demi-finale.

Les résultats de l'analyse des plans dans ce document vidéo montrent que Pistorius est présent durant 8.10 mn sur les images (c'est-à-dire durant l'intégralité de la retransmission de l'épreuve). Ogunode et McQuay (qui sont ses voisins de couloir) apparaissent respectivement durant 4.22 mn et 3.44 mn. Rooney et Brown qui pourtant sont les favoris et les deux premiers de la course n'apparaissent que durant 2.55 mn et 2.54 mn. Les trois autres concurrents apparaissent pendant une période quasi identique aux deux précédents, entre 2.51 mn et 2.45 mn.

On remarque donc que d'une part le temps d'apparition à l'image ne correspond pas au résultat obtenu par les divers concurrents, d'autre part que Pistorius, qui est seul athlète handicapé à concourir dans cette épreuve, est disposé au centre de cette retransmission télévisée.

Cette omniprésence et focalisation sur «l'athlète handicapé» est encore plus manifeste lorsqu'on analyse les commentaires qui accompagnent les images.

Ces derniers ont été retranscrits et découpés en unités composées d'un sujet, du verbe auquel il se réfère et du complément qui s'y rattache (quand c'est le cas). Les 8.10 mn de vidéo comptent ainsi 206 unités analysées. 201 unités ont pour sujet ou évoquent directement le «cas» Oscar Pistorius, 4 unités ont pour sujet Chris Brown et 3 évoquent Martyn Rooney. Les cinq autres concurrents ne sont jamais mentionnés, y compris Fémi Ogunode qui, pourtant, est sélectionné pour les demi-finales puisqu'il est arrivé en 4^{ème} position.

Cet exemple montre parfaitement comment fonctionnent les processus de décentration thématique qui s'opèrent dans le traitement médiatique des sportifs en situation de handicap. En effet, nous sommes ici dans le contexte d'une retransmission d'une épreuve sportive d'ampleur internationale. Il ne s'agit aucunement d'un documentaire sur Oscar Pistorius, sur le sport des personnes handicapées ou sur le handicap en général. Pourtant, les éléments centraux de la dimension sportive ont disparu et seule reste la spécificité qui a marqué cette course (la présence d'un athlète handicapé parmi «les valides»). En effet, les deux premiers concurrents, vainqueurs de l'épreuve sont peu présents dans les images et quasiment absents des commentaires. Celui qui est arrivé en quatrième position, pourtant sélectionné pour la suite est totalement oublié dans les commentaires et ces derniers effacent totalement la présence des quatre autres concurrents qui disparaissent ainsi d'une épreuve à laquelle ils ont pourtant participé. À l'inverse, «le cas Pistorius», «la controverse Pistorius» et les questions de savoir si «les prothèses de Pistorius lui procurent un avantage ou non» sont devenus les éléments de focalisation de cette séquence médiatique.

Les regards qui sont posés sur cet athlète, et donc proposés comme référence aux récepteurs de ces discours, portent ainsi principalement sur les dimensions de son handicap et, même si le contexte reste celui d'une retransmission sportive, rendent insignifiante (dans le sens de «détruisent la signification de...») sa dimension de sportif. Ceci dans la mesure où les «marqueurs» de la dimension sportive (les performances des uns et des autres, la hiérarchisation de leurs résultats,

la mention des résultats obtenus par les uns et les autres, etc.) ne font pas partie des thèmes traités dans la séquence analysée.

Pistorius qui, comme beaucoup de sportifs handicapés, tente de construire une part de son identité individuelle autour de la dimension sportive et revendique à ce titre d'être identifié comme « un sportif » est, avant tout comme beaucoup de sportifs handicapés, mis en scène dans les médias comme une personne handicapée qui fait du sport et non comme un sportif en situation de handicap.

A ce jour, il n'existe quasiment pas d'étude sur la médiatisation des pratiques sportives « outdoor » des personnes en situation de handicap. Cette extension du domaine des activités physiques de loisir et de tourisme de cette population est encore trop récente pour avoir généré une masse suffisante de données d'analyse. C'est pourquoi les exemples utilisés ici sont issus des pratiques sportives plus classiques, et plus anciennes, qui sont sources de discours médiatiques notamment lors des Jeux Paralympiques. Mais, par hypothèse, on peut penser que les regards qui sont posés sur ces personnes auront, au moins pendant un moment, la couleur de ce que Stella Young appelle et dénonce sous l'appellation de « inspiration porn ». En 2014, elle explique cette notion dans une conférence qui a marqué les revendications des personnes handicapées et est depuis lors très utilisée³.

Dans un article publié dans le New York Time, le 20 octobre 2016, John Altmann, atteint d'infirmité motrice cérébrale, explique parfaitement combien les regards sur ce que réalisent physiquement les personnes handicapées sont marqués par leurs aspects « inspiring »⁴ mais que, ce faisant, les autres traits de leur personnalité et de ce qui marque leur individualité et leur identité, disparaissent au seul profit d'un unique marqueur, le handicap. En effet, après qu'un orateur ait mentionné dans une assemblée publique combien il était « inspiring » pendant ses premières années d'université parce qu'il marchait avec des béquilles, il explique ceci :

« In that moment my personal characteristics, the people I love, the interests I pursue and the beliefs I hold became moot, and the fact that I have cerebral palsy and use crutches to walk became the entirety of who John Altmann is and what he is about. »

Il continue en situant bien où se situe le problème selon lui :
« The friend who I sat with at the assembly got it. [...] We wanted to be more than our disabilities, to overcome them and forge an identity apart from them. But an able-bodied world makes it hard to find this sort of fulfillment. [...] I am John Altmann, I am not my cerebral palsy. »

Les personnes en situation de handicap se trouvent, comme tout un chacun, face à une offre pléthorique d'activité dans leur vie quoti-

³ <https://www.youtube.com/watch?v=8K9Gg164Bsw>

⁴ La traduction « inspirant » est un peu légère et c'est encore plus vrai pour « porno inspirant », donc les termes « inspiring » et « inspiration Porn » sont conservés dans leur langue originale.



dienne. Certains orientent leurs choix dans des activités culturelles, éducatives, professionnelles, artistiques, sportives ou autres. Certains comme les genevois du 17^{ème} siècle et les « glaciéristes » anglais du 18^{ème} siècle désirent explorer des activités physiques et des espaces qui jusqu'ici leurs étaient fermés. Ce faisant, comme ces explorateurs du passé, ils construisent leur individualité en inscrivant des caractéristiques singulières à leur identité. Certains deviennent des alpinistes, des grimpeurs, ou autres nageurs de l'extrême. Mais tous désirent avant tout que ces caractéristiques soient celles qui sont retenues dans le regards des autres au moment de les reconnaître (et de les identifier) pour ce qu'ils sont et non pas que la dimension de leur handicap, aussi « inspirante soit-elle » rendent invisibles ces marqueurs de leur identité.

Les études de management et de marketing du sport, des activités physiques de loisirs et du tourisme ont bien raison de s'intéresser aux éléments qui freinent l'accessibilité des personnes en situation de handicap mais elles doivent aussi intégrer celles qui, de l'ordre des imaginaires sociaux, imposent des limites à nos façons de les catégoriser.

BIBLIOGRAPHIES

- ISSANCHOU D. (2014), *Une indicible monstruosité : étude de cas de la controverse médiatique autour d'Oscar Pistorius (2007-2012 en France)*. Thèse de doctorat en sociologie, INSHEA – Paris Nanterre.
- JOUTARD P. (1986), *L'invention du Mont-Blanc*, Gallimard, Paris.
- KAUFMANN J.C. (2001), *Ego. Pour une autre sociologie de l'individu. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*, Nathan, Paris.
- KAUFMANN J.C. (2004), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris.
- LÉSÉLEUC DE E. et ISSANCHOU D. (2016), *Sport and disability; Pistorius does not match with the categories*, *International Review of Sociology*. DOI: 10.1080/03906701.2016.1223587.
- LÉSÉLEUC DE E. et ISSANCHOU D. (2015), Rendimientos deportivos y estetización de los cuerpos con discapacidad; ¿Una interrogación social alrededor de las categorizaciones de la "normalidad" del ser humano?, *Revista Inclusiones: Cuerpo, intimidad, sexualidad*, Julio-Septiembre, 90-120.
- LÉSÉLEUC DE E. (2015), *La couverture médiatique des médaillés paralympiques*, Congrès « Etre handicapé, devenir champion » De l'institutionnalisation d'un mouvement sportif minoritaire à la technologisation des corps atteints, Université de Lausanne, 12 et 13 novembre 2015.
- LÉSÉLEUC DE E. (1999), *Les guides de haute montagne. Des ambassadeurs de l'imaginaire urbain*. Cahiers de l'imaginaire. Arts de vivre, 18, pp. 151-157.
- MARCELLINI A. (2005), *Des vies en fauteuil. Usages du sport dans les processus de déstigmatisation et d'intégration sociale*, CTNERHI, Paris.
- PETRARQUE F. (1990), *L'ascension du Mont Ventoux*, Editions séquences.
- REICHHART F. (2008), « Etre handicapé, devenir champion » Leisure Tourism for Physically Challenged Individuals: Accessible sites and perspectives in France, *Leisure and Society*, pp. 291-313.